



FOIRE DE LA NOISETTE DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

Bulletin d'inscription

VIDE GRENIER

INFORMATION OBLIGATOIRE

NOM/ PRENOM

ADRESSE:

CODE POSTAL/ VILLE

ADRESSE MAIL

TELEPHONE

Règlement

Art 1 : Mise en place et accès à la foire à partir de 6h30 et départ à partir de 18h00 (il est strictement interdit de quitter la foire en dehors de ces horaires)

Art 2 : l'organisateur se réserve le droit de disposer de l'emplacement resté libre dès 8h00

Art 3 : le numéro d'emplacement et d'entrée de votre stand vous sera communiqué la veille de l'évènement.

Art 4 : l'emplacement ne sera remboursé qu'en cas d'annulation jusqu'à une semaine avant la manifestation ou moins en cas de force majeure (avec justificatif).

Art 5 : la validation de la présente inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement de l'emplacement.

Art 6 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, sinistres aux produits ou intempéries

Art 7 : l'électricité n'est fournie que sur les emplacements appropriés et sur demande à l'inscription.

Art 8 : L'association se réserve le droit de refuser les exposants ayant par le passé (toute manifestation confondue) manqué de respect ou fait preuve de véhémence envers les bénévoles.

Art 9 : la validation de l'inscription ne garantit en aucun cas l'attribution d'un emplacement identique chaque année.

TARIFS

2€ le mètre : m X 2€ =€ (2 mètres de profondeur)

NB : Pas de véhicules sur les stands ni de prêt de tables

Date et lieu

Signature et cachet

ASS AUTOUR DE LA HALLE

International Bank Account Number (IBAN)

FR76 1120 6201 8552 3954 8214 460

Bank Identification Code (SWIFT)

AGRIFRPP812

Inscription et Paiement (chèque à l'ordre de l'association Autour de la Halle ou virement)
avant le 1er Octobre 2026